

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **119 (1993)**

Heft 20

PDF erstellt am: **24.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## **Commission SIA 370: «Ascenseurs et monte-charge»**

**Mise en consultation de la norme SIA 370/23: «Monte-charge pour le transport de marchandises – chargement et déchargement manuels – transport de personnes interdit»**

La série des normes SIA disponibles aujourd'hui concernant les ascenseurs, 380/10 «Ascenseurs», 370/11 «Ascenseurs à entraînement électro-hydraulique pour le transport de personnes et de marchandises», 370/12 «Escaliers mécaniques et trottoirs roulants» et 370/20 «Petits monte-charge à entraînement électro-mécanique» a remplacé dans sa plus grande partie l'ancienne norme SIA 106 (1960).

La nouvelle norme SIA 370/23 remplacera l'article 36 «Monte-charge interdit au transport de personnes» de la norme SIA 106.

La consultation se terminera le 31 octobre 1993.

Le document mis en consultation est disponible en français ou en allemand au secrétariat général de la SIA.

### **Formulaires de contrôle Ascenseurs à entraînement électro-hydraulique pour le transport de personnes et de marchandises**

Depuis environ dix ans, il existe des formulaires servant au contrôle des ascenseurs à entraînement électromécanique: 1090, 1091/1 et 1091/2. Ces documents, dont le but est l'uniformisation des contrôles par le fabricant et les personnes responsables, ont largement fait leurs preuves dans la pratique.

Lors de la parution en 1990 de la norme SIA 370/11, «Ascenseurs à entraînement électro-hydraulique pour le transport de personnes et de matériel», le besoin d'un formulaire de contrôle, qui inclut les entraînements électro-hydrauliques, s'est fait sentir. Le groupe de travail 1 de la commission SIA 370 a élaboré les formulaires suivants, disponibles en français et en allemand:

SIA 1092 (1993) Documents à fournir pour l'examen d'un projet d'ascenseur

SIA 1093/1(1993) Examen de réception d'un ascenseur

SIA 1093/2(1993) Examen de réception d'un ascenseur, extrait de valeurs de mesures

Les formulaires cités précédemment (1090, 1091/1 et 1091/2), concernant les ascenseurs à entraînement électromécanique conservent toute leur validité.

### **Harry Seidler – nouveau membre de la SIA et du GSA**

Né à Vienne en 1923, Harry Seidler devait quitter l'Autriche peu avant la guerre et, après un bref séjour en Angleterre, il réussit à achever sa formation professionnelle au Canada. Aux Etats-Unis, il travaille ensuite avec Marcel Breuer, puis brièvement avec Niemeyer au Brésil, avant que ses parents ne lui demandent de concevoir leur maison en Australie. Dans ce pays où il se fixe alors, son engagement résolu en faveur du classicisme moderne allait contribuer à définir l'architecture australienne contemporaine. Ses interventions se reflètent dans nombre d'immeubles résidentiels et administratifs construits au cours des quarante dernières années, et son succès ne se limite pas à l'Australie: tant aux Etats-Unis qu'en Asie ou en Europe, son travail a aussi marqué le patrimoine architectural international.

Lorsqu'en décembre dernier, le voyage d'étude du GSA nous a menés en Australie, nous avons eu le plaisir et l'honneur d'être reçus par Harry Seidler dans son magnifique bureau du nord de Sydney. En mai dernier, c'est lui qui, à titre de professeur invité à l'EPFZ, a séjourné quelques semaines en Europe accompagné de son épouse. Un voyage qui devait également l'amener à Vienne, où la Ville l'avait invité à venir présenter son projet d'immeuble d'habitation.

Harry Seidler nous ayant, à cette occasion, fait part de son désir de devenir membre SIA, c'est avec plaisir que le GSA a parrainé sa candidature. Fin août, il a ainsi été admis au sein de notre association et c'est pour nous une grande joie que de pouvoir aujourd'hui l'accueillir comme membre de la SIA et du Groupe spécialisé de l'architecture.

Nicolas Goetz

## **Section genevoise**

### **Candidature**

M. Werner Bucher, ingénieur mécanicien, diplômé EPFZ en 1968 (Parrains: MM. Gabriel Minder et Olivier Berthoin)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, *par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.*

Passé ce délai, la candidature ci-dessus sera transmise au Comité central de la SIA à Zurich.

## **Actes du congrès annuel 1992 de l'ASST**

Le congrès 1992 de l'Académie suisse des sciences techniques, qui s'est tenu le 25 septembre à l'Ecole d'ingénieurs de l'Etat de Vaud à Yverdon, était consacré à quatre questions d'actualité relevant de la sauvegarde de l'environnement: l'effet de serre dû au CO<sub>2</sub>, l'amélioration énergétique des bâtiments, le concours pour les énergies renouvelables de l'ASST et de l'OFEN et les effets du sommet de Rio.

Réunis sous le titre «CO<sub>2</sub> et effet de serre: situation et perspectives», les textes des conférences prononcées à cette occasion (deux en allemand et deux en français, avec des résumés dans les deux langues) sont maintenant disponibles auprès du secrétariat de l'ASST au prix de Fr. 10.–.

ASST/SATW, case postale  
8039 Zurich  
tél. 01/283 16 16  
fax 01/283 16 20